

La Sabena concerne l'ensemble du mouvement ouvrier

Maaïke Seghers est mise à la porte par Godfroid parce qu'elle est une syndicaliste qui prend clairement la défense de ses collègues et ne se laisse pas enfermer dans la logique patronale de rationalisation et de privatisation. Le patronat veut régler ses comptes avec ce type de syndicalisme.

Jan Vandeputte

Maaïke Seghers est licenciée pour sa participation aux actions de novembre contre le plan global. Le patronat n'a pas digéré ces actions. Il a élaboré une stratégie pour combattre ce type de syndicalisme. Le licenciement de Maaïke Seghers en fait partie.

Cette stratégie est encore reprise dans la note de la FEB rendue publique début juillet. En 84 et en 88, la FEB publiait déjà des textes avec ses exigences en la matière. Aujourd'hui, elle tire les leçons des événements de novembre 93 et a élaboré un programme de lutte (voir colonne p. 6).

Le patronat préfère que la

direction des syndicats fasse preuve de compréhension pour sa 'position concurrentielle' et soit prête, pour cela, à garantir la paix sociale. Mais lorsque les travailleurs, dirigés par des délégués combattifs, soutenus ou non par leur direction, ne se soumettent pas à cette logique, alors le patronat exige des dispositions légales, des interventions policières et des tribunaux qui puissent «rétablir l'ordre».

Démocratie ?? Droits de l'homme ??

Le licenciement de Maaïke et toute cette attaque contre le droit de

grève et les délégués confirment la véritable nature du capitalisme. "Démocratie", "droits de l'homme", "liberté syndicale"... Voilà les slogans des patrons et de leurs amis politiques... lorsqu'il s'agit de briser des régimes socialistes, de continuer à soumettre des pays du tiers monde à des multinationales occidentales! Mais lorsqu'un délégué d'ici défend de manière conséquente ses collègues de travail, on le vire. Lorsque le mouvement ouvrier descend dans la rue pour préserver l'emploi, le pouvoir patronal demande des lois, des juges et des gendarmes pour briser toute résistance.

Des élections sociales sont en vue. Le recrutement de candidats bat son plein dans les deux syndicats. Par le licenciement de Maaïke Seghers, le patronat lance un avertissement. Ce n'est qu'en se lançant à fond dans la lutte pour la réembauche de Maaïke Seghers que le mouvement ouvrier pourra convaincre tous ces candidats



Le personnel Sabena désire récupérer sa déléguée Maaïke. Mais la terreur patronale fait hésiter. Les syndicats doivent maintenant mobiliser leur base.

qu'ils pourront compter sur leur organisation.

L'affaire «Maaïke Seghers» confirme une fois de plus que l'actuelle loi sur la protection des délégués ne contient aucune garantie contre l'arbitraire patronal. Une protec-

tion efficace n'est possible que lorsqu'il y a interdiction absolue de licencier des délégués et lorsque cette interdiction est rendue effective par des sanctions suffisamment dissuasives pour les contrevenants.

Interdire le licenciement de délégués, c'est une nécessité

Annemie Cannae

Au piquet devant le Catering (service restauration des avions), nous avons eu un entretien avec Maaïke Seghers, son secrétaire régional Michel Boels et Marie-Louise Couvin, déléguée principale CGSLB.

Maaïke Seghers, on t'a toujours remarquée en première ligne dans la lutte...

Maaïke Seghers. J'ai toujours pris ma pleine responsabilité de déléguée. Contre la modération de 15% en 1982, contre les 250 licenciements en 1992, contre la modération de 2,5% (allant même jusqu'à 17% en 1993), dans les actions de grève contre le plan global du gouvernement Dehaene-Claes...

Si je suis sur le carreau aujourd'hui, c'est justement parce que je me suis toujours basée sur la volonté de lutte de ma base, parce que j'écouterai les gens et transformerai leurs revendications en mots d'ordre d'action.

Godfroid s'y prend lâchement pour me licencier. Il profite du fait que de nombreux délégués et travailleurs sont en congés. Mais je n'abandonnerai pas la lutte. Cette semaine, les actions n'ont pas véritablement démarré en raison des congés. Mais je continue. Il ne s'agit pas d'une lutte uniquement pour moi, il faut qu'il y ait interdiction totale pour licencier des délégués!

Marie-Louise Couvin. Godfroid

veut casser le syndicat. Il affirme que le syndicat est une force respectable, mais à condition qu'ils ne freinent pas ses plans. Godfroid avait déjà congédié un simple délégué de base par le passé; aujourd'hui, il s'en prend à une déléguée ayant aussi un mandat au conseil national: il veut en découdre avec tous les délégués. L'espère évidemment que personne ne se portera encore candidat aux élections sociales, mais il y a beaucoup de militants qui ne se laissent pas intimider.

Michel Boels. La direction veut débarrasser de cette déléguée. Dans un premier temps, Godfroid a attendu le jugement du tribunal correctionnel, étant persuadé que le dossier à charge de

Maaïke Seghers était suffisamment étoffé pour faire accepter la raison impérieuse comme motif de licenciement. Mais aujourd'hui, la direction n'attend plus le jugement du tribunal et ceci est important aux yeux de la CSC. A présent, nous pouvons démarrer une grève. Nous devons certainement aboutir à une solidarité dans le Handling.

Vous aviez accepté de venir parler à la soirée de lancement d'un comité national de protection des délégués, une initiative issue du comité Paula et Cathy, les deux déléguées de Sherway licenciées fin '92. N'est-il pas indispensable d'arracher une nouvelle loi interdisant tout licenciement de délégué?

Michel Boels. Dans le cadre de la démocratie socio-économique, une législation efficace pour la protection des délégués est absolument indispensable. La 'protection' actuelle est insignifiante. Un patron qui en a les moyens paie pour liquider un délégué. Il y aura bientôt des élections sociales: un moment propice pour prendre une initiative. Les nouveaux candidats doivent pouvoir commencer leur mandat en étant sûrs de garder leur emploi.

Le PTB appelle toutes les délégations du pays à protester contre le licenciement de leur collègue par une motion de solidarité adressée à Maaïke Seghers et Michel Boels, délégation CSC, Catering Sabena, 1930 Zaventem.

Travail de nuit contre hausse de production

VOLKSWAGEN

Antonio Gomez Garcia

Le 25 juillet, le front commun syndical de VW Bruxelles a lancé un préavis de grève qui expirera à la fin des vacances. La direction veut diminuer l'emploi de 850 unités cette année et d'environ 1.000 unités d'ici à 1996. Elle exige plus de flexibilité: trois équipes de nuit de tout le monde (extension donc de l'équipe de nuit à tous, au lieu du volontariat actuel), davantage de travail de week-end, une hausse de la sous-traitance, une production modulée selon la demande (maximale lorsque la conjoncture est bonne, chômage

durant les autres périodes). Tout cela mène à... plus de jours de chômage. En échange, la direction compte garder la production annuelle à 206.500 voitures (alors que les prévisions actuelles pour 1995 ne sont que de 160.000 voitures; mais, en 1992, l'usine de Forest a assemblé 216.000 voitures).

La direction recourt au chantage et à la terreur. Un délégué de la Nouvelle Tôlerie a été licencié par une action spontanée des ouvriers. Deux syndicalistes ont reçu un recommandé chargé de menaces après l'arrêt de travail à l'ancienne peinture à cause de la chaleur. La direction en Allemagne veut

pousser la concurrence entre les différents sièges. Les syndicalistes des différents sièges de VW doivent élaborer un cahier de revendications commun.

Les ouvriers sont prêts à la grève, à condition que les revendications soient radicales:

1. Maintien de tous les emplois (7.600). Pas de sous-traitance.
2. Rythme diminué et hausse d'emploi par les 32 heures sans perte de salaire, sans flexibilité et avec embauche compensatoire.
3. VW dispose en Belgique d'un centre de coordination qui a fait 5 milliards de bénéfices en 1993: VW doit payer la crise, pas les ouvriers!

